

L'introduction profitable au monothéisme, la jurisprudence et la croyance

L'introduction profitable

Au monothéisme, la jurisprudence et la croyance

3

L'introduction profitable au monothéisme, la jurisprudence et la croyance

Lisez attentivement cet article puis essayez de répondre aux questions. Cliquez sur les chiffres vous renverra directement in shâ Allah au texte et par conséquent à la bonne réponse.

31) Si on te dit : **combien sont les demeures ?** Alors dis : *elles sont au nombre de trois.*

1 - La périssable demeure d'ici bas. La preuve est la parole d'Allah le Très-Haut¹ : **{Et la vie présente n'est qu'un objet de jouissance trompeuse}**[Âl `Imrân:185]

2 - Le Barzakh². La preuve est la parole d'Allah le Très-Haut : **{Derrière eux, cependant, il y a une Barzakh [barrière], jusqu'au jour où ils seront ressuscités}**[Al-Mu'minûn:100]

3 - La demeure éternelle. La preuve est la parole d'Allah le Très-Haut informant au sujet du croyant de la famille de Pharaon : **{Ô mon peuple, cette vie n'est que jouissance temporaire, alors que l'au-delà est vraiment la demeure de la stabilité}**[Ghâfir:39]

32) Si on te dit : **quelle est la première des étapes de l'au-delà ?** Alors dis : *la première des étapes de l'au-delà est la tombe.*

La preuve est le hadith de `Uthman ibn 'Affan ؓ qui rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « **Certes la tombe est la première des étapes de l'au delà. S'il est épargné de cela [des châtiments de la tombe] ce qui vient après cela est plus facile mais s'il n'en est pas épargné ce qui vient après est plus dur** ». Rapporté par at-Tirmidhî, ibn Mâjah, Ahmad et c'est un hadith ayant une bonne chaîne de transmission.

33) Si on te dit : **quelle est ta croyance au sujet du châtiment de la tombe et son délice ?** Alors dis : *ma croyance est que c'est la vérité pour celui qui l'aura mérité.*

La preuve est le hadith de `A'isha – qu'Allah l'agrée – qui rapporte qu'elle a questionné le Messager d'Allah ﷺ à propos du châtiment de la tombe, il a alors dit : « **le châtiment de la tombe est vrai** ». Rapporté par al-Bukhârî et Muslim, les termes de ce hadith sont d'al-Bukhârî.

Et d'après `A'isha aussi qui rapporte que le Prophète ﷺ avait pour habitude de demander protection contre les épreuves de la tombe et le châtiment de la tombe et contre l'épreuve du Faux Messie. Rapporté par al-Bukhârî et Muslim.

Dans ce hadith il y a une preuve du châtiment de la tombe, de l'épreuve de la tombe et de l'épreuve du Faux Messie.

Et parmi les preuves de son délice le hadith d'al-Barâ où est mentionnée la parole du Prophète ﷺ : « **Quant au croyant, on lui dira : habillez-le du paradis, ouvrez lui une porte sur le paradis, alors viendra à lui sa bonne odeur et sa brise et sa tombe sera élargie à portée de vue** ». Rapporté par Ahmad dans son Musnad et c'est un hadith authentique.

34) Si on te dit : **quelle est ta croyance concernant la Résurrection, la Halte, le Compte et la Prise du Livre ?** Alors dis : *ma croyance est que c'est vrai.*

La preuve est la parole d'Allah le Très-Haut : **{Ceux qui ont mécré prétendent qu'ils ne**

1 Ndt : c'est le sens de l'interprétation des versets qui est mentionné et il en est ainsi pour chaque verset.

2 Le Barzakh : la vie dans la tombe

L'introduction profitable au monothéisme, la jurisprudence et la croyance

seront point ressuscités. Dis : **« Mais si ! Par mon Seigneur ! Vous serez très certainement ressuscités ; puis vous serez certes informés de ce que vous faisiez. Et cela est facile pour Allah »** [At-Taghâbun:7] et **{Détourne-toi d'eux. Le jour où l'appelleur appellera vers une chose affreuse, les regards baissés, ils sortiront des tombes comme des sauterelles éparpillées, courant, le cou tendu, vers l'appelleur. Les mécréants diront : « Voilà un jour difficile »}** [Al-Qamar:6-8]

et Sa parole : **{Celui qui recevra son livre en sa main droite, sera soumis à un jugement facile, et retournera réjoui auprès de sa famille. Quant à celui qui recevra son livre derrière son dos, il invoquera la destruction sur lui-même, et il brûlera dans un feu ardent}** [Al-'Inshiqâq:6-12] et Sa parole : **{Le jour où Nous appellerons chaque groupement d'hommes par leur chef, ceux à qui on remettra leur livre dans la main droite liront leur livre (avec plaisir) et ne subiront pas la moindre injustice. Et quiconque aura été aveugle ici-bas, sera aveugle dans l'au-delà, et sera plus égaré [encore] par rapport à la bonne voie}** [al-'Isrâ':72]

35) Si on te dit : ***est ce que les croyants verront leur Seigneur le Jour de la Résurrection ?*** Alors dis : *oui, ils Le verront dans les espaces de la Résurrection et dans le Paradis.*

La preuve est la parole d'Allah le Très-Haut **{Ce jour-là, il y aura des visages resplendissants qui regarderont leur Seigneur}** [Al-Qiyamah:22-23]

Et dans les deux Sahih d'après un hadith de Jarîr ibn Abdillah ؓ qui rapporte que le Prophète ﷺ a dit : **« certes vous verrez votre Seigneur le Jour de la Résurrection »**.

Muslim a rapporté avec une chaîne de transmission comportant Hammâd ibn Salamah qui rapporte de Thâbit qui rapporte de `Abd ar-Rahmân ibn abî Laylâ qui rapporte de Suhayb ؓ qui rapporte que le Prophète ﷺ a dit : **« Allah Tabaraka wa ta'la dit : « voulez vous que je vous rajoute quelque chose ? » Ils diront alors : n'as tu pas blanchi nos visages ? Ne Nous as tu pas entré au paradis et sauvé du feu ? Il a dit [le Prophète ﷺ] : « Le voile sera alors retiré, il ne leur sera alors pas octroyé une chose plus aimée d'eux que de voir leur Seigneur ﷻ »**³

Les mécréants ne verront pas Allah ﷻ le Jour de la Résurrection. La preuve est la parole d'Allah le Très-Haut **{mais non! En vérité ce jour-là un voile les empêchera de voir leur Seigneur}** [al-Mutaffifîn:15]

36) Si on te dit : ***quelle est ta croyance au sujet du noble Coran qui est dans le livre ?***

Alors dis : *ma croyance est que c'est la parole d'Allah ﷻ et qu' il n'est pas créée.*

La preuve est la parole d'Allah le Très-Haut **{Et si l'un des associateurs te demande asile, accorde-le lui, afin qu'il entende la parole d'Allah}** [At-Tawbah:6]

37) Si on te dit : ***le Coran est -il en langue arabe ou en langue étrangère ?*** Alors dis : *il est en langue arabe.*

3 Le hadith est authentiquement rapporté du Prophète ﷺ et selon moi la critique n'a pas été complétée sur ce hadith. De plus, l'imam Muslim a rapporté dans At-Tamyîz le consensus sur le fait que Hammâd ibn Salamah est la personne la plus sûre auprès de Thâbit. Et ibn Ma'în a dit : celui qui a divergé de Hammâd ibn Salamah auprès de Thâbit alors la parole qui est considérée est celle de Hammâd. Et aussi dans ce hadith il y a un éclaircissement sur la parole d'Allah ﷻ **{Au jour où certains visages s'éclaireront, et que d'autres s'assombriront}** [Âl 'Imrân:106-107]

L'introduction profitable au monothéisme, la jurisprudence et la croyance

La preuve est la parole d'Allah le Très-Haut : **{Nous en avons fait un Coran arabe afin que vous raisniez}**[az-Zukhruf:3] et Sa parole : **{et l'Esprit fidèle est descendu avec cela sur ton cœur, pour que tu sois du nombre des avertisseurs, en une langue arabe très claire}**[Ash-Shu`arâh:193-195]

38) Si on te dit : **Allah a-t-Il des noms et des attributs ?** Alors dis : *oui, Il a des noms et des attributs qui conviennent à Sa Majesté.*

La preuve est la parole d'Allah le Très-Haut : **{C'est à Allah qu'appartiennent les noms les plus beaux. Invoquez- Le par ces noms }**[Al-'A`râf:180] et Sa parole : **{Tandis qu'à Allah [Seul] est le qualificatif suprême. Et c'est Lui le tout Puissant, le Sage}**[An-Nahl:60] et Sa parole : **{ Dis: «Il est Allah, Unique. Allah, le seul à être imploré [pour ce que nous désirons]. Il n'a jamais engendré et Il n'a pas été engendré non plus. Et nul n'est égal à Lui »}**[Al-'Ikhlâs] et dans les deux Sahih, d'après un hadith de `A'isha – qu'Allah l'agrée – qui a rapporté qu'un homme a dit : *« car elle est un attribut du Miséricordieux »,* puis le Messager d'Allah ﷺ a approuvé ce qu'a dit cet homme.⁴

Les noms d'Allah ﷻ ne sont pas restreints à un nombre connu de nous. La preuve est le hadith où le Prophète ﷺ a dit: **« Je ne peux énumérer les éloges Te concernant... »**. Rapporté par Muslim du hadith de `A'isha – qu'Allah l'agrée.

39) Si on te dit: **est ce qu'un autre à part Allah connaît l'Invisible ?** Alors dis : *personne ne connaît l'Invisible à part Allah.*

La preuve est la parole d'Allah **{Et Allah n'est point tel qu'Il vous dévoile l'Inconnaissable}**[Âl `Imrân:179] et Sa parole : **{Alors, dis : «L'inconnaissable relève seulement d'Allah}**[Yûnus:20] et Sa parole : **{C'est Lui qui détient les clefs de l'Inconnaissable. Nul autre que Lui ne les connaît}**[Al-'An`âm:59]

40) Si on te dit: **Quand se lèvera l'Heure ?** Alors dis : *l'Heure fait partie des choses de l'invisible qui ne sont connues que par Allah.*

La preuve est la parole d'Allah le Très-Haut : **{La connaissance de l'Heure est auprès d'Allah}**[Luqmân:34] et Sa parole : **{À Lui revient la connaissance de l'Heure}**[Fussilat:47].

Et la parole du Prophète ﷺ : **« ne connaît quand se lèvera l'Heure à part Allah »**.

Rapporté par al-Bukhârî d'après un récit de ibn `Umar ؓ.

41) Si on te dit: **combien sont les conditions d'acceptation des actes ?** Alors dis : *elles sont au nombre de trois.*

1 – **L'Islam** : en effet les actes du mécréant ne sont pas acceptés par Allah. La preuve est la parole d'Allah le Très-Haut : **{Nous avons considéré l'œuvre qu'ils ont accomplie et Nous l'avons réduite en poussière éparpillée}**[Al-Furqân:23] et Il a dit : **{Allah n'accepte que de la part des pieux}**[Al-Mâ'dah:27]

2 - **L'intention pure** : la preuve est la parole d'Allah le Très-Haut : **{Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif}**[Al-

4 Dans cela il y a la preuve du mérite de cette sourate immense qui équivaut au tiers du Coran comme cela a été rapporté dans le Sahih de al-Bukhârî d'après un hadith de abî Sa`îd al-Khudrî et dans le Sahih de Muslim d'après un hadith de abî Hurayrah.

L'introduction profitable au monothéisme, la jurisprudence et la croyance

Bayannah:5] et dans le hadith qudsi de abî Hurayrah ؓ qui a rapporté que le Prophète ﷺ a dit : « Allah Tabaraka wa ta'ala a dit : Je suis parmi les associés celui qui se passe le plus de l'association. Quiconque commet un acte en M'associant à autrui, Je le délaisse lui et son association⁵». Rapporté par Muslim.

3 - Le suivi du Messenger d'Allah ﷺ. La preuve est le hadith de la Mère des Croyants `A'isha – qu'Allah l'agrée – qui a rapporté que le Prophète ﷺ a dit : « Celui qui fait un acte qui ne fait pas partie de notre ordre son acte est alors rejeté ». Rapporté par Muslim

42) Si on te dit : **combien sont les types de tawassul⁶ légiférés ?** Alors dis : ils sont de trois types :

1 – Le tawassul par l'intermédiaire des noms d'Allah et Ses attributs. La preuve est la parole d'Allah le Très-Haut : {C'est à Allah qu'appartient les noms les plus beaux. Invoquez-le par ces noms}[Al-'A`râf:180] et Sa parole : {et fais moi entrer pas ta Miséricorde parmi Tes serviteurs vertueux}[An-Naml:19].

2 – Le tawassul du serviteur, à Allah le Très-Haut, par l'intermédiaire de son acte pieux. La preuve est la parole d'Allah le Très-Haut : {ceux qui disent: « Ô notre seigneur, nous avons foi ; pardonne-nous donc nos péchés et protège-nous du châtimeut du Feu}[Âl `Imrân:16] et Sa parole : {Ô notre seigneur ! Nous avons cru à ce que Tu as fais descendre et nous avons suivi le messenger (`Issâ). Inscris-nous donc parmi ceux qui témoignent [qu'il n' y a pas d'adoré en vérité à par Allah]}[Al `Imrân:53]

Et dans la Sunnah : le récit des trois hommes qui ont été bloqués dans une caverne par un rocher, chacun d'eux a alors effectué un tawassul par l'intermédiaire de son acte sincère. Rapporté par al-Bukhârî et Muslim.

3 – Le tawassul par l'intermédiaire des invocations de l'homme pieux. La preuve est le hadith de Anas ibn Mâlik ؓ qui a dit : *alors que le Messenger d'Allah ﷺ effectuait un sermon, vint à lui un homme qui dit : ô Messenger d'Allah, la pluie manque, invoque Allah afin qu'Il nous donne la pluie. Il [le Prophète] a alors invoqué et nous avons ensuite été trempés par la pluie.*⁷

5 Ndt : c'est à dire son acte à travers lequel il a associé (voir explication de Kitâb at-Tawhîd par shaykh al-`Uthaymin).

6 Nd t : le tawassul en arabe : un rapprochement amenant vers une chose qui est désirée. [Al-Mîli dans son livre Ash-Shirk wa Dhâhirihi].

Le serviteur se rapproche donc d'Allah le Très-Haut afin d'obtenir une chose qu'il désire et le tawassul s'effectue seulement par des moyens légiférés.

7 Dans ce hadith il est montré qu'ils ont fait un tawassoul à Allah ﷻ par l'invocation de la meilleure créature et qu'ils ne sont pas restés assis dans leurs maisons en disant : « nous te demandons par le rang de ton Prophète » ou « par le droit de ton Prophète ». Si cela avait été légiféré ils l'auraient donc effectué. Mais aucun parmi eux ne l'a fait durant sa vie ﷺ et non plus après sa mort.

En effet `Umar ibn al-Khattâb ؓ a accompli la prière de la demande de la pluie après la mort du Prophète ﷺ et a demandé à al-`Abbâs ؓ qu'il invoque Allah pour eux car il était un vieil homme pieux, comme cela est démontré dans Fath al-Bârî [3/150].

S'ils devaient effectuer un tawassul par le rang d'al-`Abbâs ils l'auraient fait par le rang du Prophète ﷺ de son vivant car il est plus élevé mais ils ne l'ont pas fait.

De même, Mu`âwiyah ؓ a fait la prière de demande de la pluie puis a dit : *ô Allah nous te demandons l'intercession auprès de Toi aujourd'hui par notre meilleur et plus vertueux, ô Allah nous te demandons l'intercession auprès de Toi par Yazîd ibn al-'Aswad al-Jarshî. Ô Yazîd lève tes mains vers Allah, alors il leva ses mains et les gens ont levé leurs mains. Alors Allah leur a fait descendre la pluie à tel point que les gens*

L'introduction profitable au monothéisme, la jurisprudence et la croyance

43) Si on te dit: **ya t' il dans la religion une bonne innovation ?** Alors dis : *toute innovation est un égarement.*

La preuve est le hadith d'al-`Irbad ibn Sâryah ؓ évoqué précédemment au numéro (19) où il est cité : « **toute innovation [dans la religion] est un égarement** » et le hadith de Jâbir ibn Abdillah ؓ qui a rapporté que le Prophète ﷺ avait pour habitude de dire lors des sermons : « **ensuite : certes la meilleure des paroles est le livre d'Allah et la meilleure des guidées la guidée de Muhammad, la pire des choses est la nouveauté [dans la religion] et toute innovation [dans la religion] est un égarement** ». Rapporté par Muslim.

Et d'après un récit de abî Sa`îd al-Khudrî ؓ qui a rapporté que le Prophète ﷺ a dit : « **je serai le premier arrivé parmi vous sur le Bassin, celui qui l'atteindra boira et celui qui boira ne connaîtra jamais la soif. Viendront à moi des gens que je connais et qui me connaissent c'est alors que je serais séparé d'eux** », *il dira [le Prophète]: « ils font partie de moi !, on dira alors : certes tu ne sais pas ce qu'ils ont changé après toi. Je dirai alors : loin ! Loin ! celui qui a changé après moi »*. Rapporté par al-Bukhârî et Muslim.

44) Si on te dit : **quel est la pire des créatures à qui on doit obligatoirement vouer une haine ?** Alors dis : *ce sont les juifs, les chrétiens et les polythéistes.*

La preuve est la parole d'Allah le Très-Haut : {**Certes les infidèles parmi les gens du Livre [les juifs et les chrétiens] ainsi que les polythéistes iront au feu de l'Enfer pour y demeurer éternellement. De toute la création, ce sont eux les pires**}[Al-Bayyinah:6] et Sa parole : {**Tu n'en trouveras pas parmi les gens qui croient en Allah et au Jour Dernier qui prennent pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à son Messager**}[Al-Mujâdalah:22]⁸

45) Si on te dit : **c'est quoi la démocratie ?** Alors dis : *c'est le jugement du peuple par lui même, sans le Livre d'Allah et la Sunnah.*

46) Si on te dit : **quel est son jugement ?** Alors dis : *c'est du grand polythéisme.*⁹

faillirent ne pas atteindre leurs demeures. Rapporté par ibn `Asâkir [65/112,113] avec une chaîne de transmission authentique, voir le livre At-Tawassul du shaykh al-Albânî – qu'Allah lui fasse miséricorde – page 45.

8 Ndt : Ceci ne doit pas se traduire par de l'injustice envers eux car Allah le Très-Haut a dit : {**Ô les croyants ! Soyez stricts (dans vos devoirs) envers Allah et (soyez) des témoins équitables. Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injuste. Pratiquez l'équité: cela est plus proche de la piété. Et craignez Allah. Car Allah est certes Parfaitement Connaisseur de ce vous faites**}[Al-Mâ'idah:8]. Ibn Kathîr a dit dans l'exégèse de ce verset : « que la haine que vous ayez contre un peuple ne vous porte pas à délaisser l'équité envers eux, bien au contraire soyez juste et équitable envers l'ami comme envers l'ennemi, c'est pour cela qu'Il a dit : {**Pratiquez l'équité : cela est plus proche de la piété**}, votre équité est plus proche de la piété plutôt que de la délaisser. »

9 Ndt : Ce qui fait partie de la croyance des gens de la Sunnah contrairement aux gens de l'innovation tels que les takfiri, est le fait que juger par une loi autre que la loi d'Allah a deux jugements :

1. de la grande mécréance qui fait sortir de l'Islam,
2. de la petite mécréance qui ne fait pas sortir de l' Islam mais qui est un grand péché.

Le cas où c'est de la grande mécréance : la personne qui juge par une loi autre que celle d'Allah croit que la loi d'Allah est injuste ou bien qu'elle n'est plus valable aujourd'hui ou bien qu'il n'est pas obligé de juger par la loi d'Allah ou bien que la loi humaine est égale à la loi d'Allah ou bien que la loi humaine est meilleure que la loi d'Allah.

Le cas où c'est de la petite mécréance : si la personne croit que la loi d'Allah est la meilleure, qu'elle est juste, valable aujourd'hui etc. mais qui juge par une loi autre que celle d'Allah pour des biens de ce bas monde comme un salaire ou un haut poste ou le maintien de son statut et son rang dans la société etc. Pour plus de

L'introduction profitable au monothéisme, la jurisprudence et la croyance

La preuve est la parole d'Allah le Très-Haut : **{Le pouvoir n'appartient qu'à Allah}** [Yûsuf:40] et Sa parole : **{Et il n'associe personne à son Commandement}** [Al-Kahf:26]

47) Si on te dit: **quelle est la réalité des élections ?** Alors dis : *elle fait partie de l'organisation démocratique qui est opposée à la législation d'Allah, la vraie. C'est une ressemblance aux mécréants et leur ressembler est interdit. Elle contient beaucoup de méfaits et ne contient ni bienfait ni utilité pour les musulmans.*

Parmi ses plus grands méfaits : l'instauration de l'égalité entre le vrai et le faux, entre celui qui est dans le vrai et celui qui est dans le faux, et cela selon le vote à la majorité du peuple, l'abandon de l'alliance et le désaveu, la rupture de l'union des musulmans, la propagation de l'inimitié, la haine, le sectarisme et le fanatisme entre eux, ainsi que la tromperie, la ruse, l'escroquerie, le mensonge, la perte de temps et d'argent, la perte de pudeur des femmes et une remise en question de la confiance envers les sciences religieuses islamiques et ses savants.

48) Si on te dit : **quel est le jugement du sectarisme ?** Alors dis : *le sectarisme est interdit, sauf le parti d'Allah.*

La preuve est la parole d'Allah le Très-Haut : **{Et ne soyez pas parmi les polythéistes, parmi ceux qui ont divisé leur religion et sont devenus des sectes [par leurs innovations religieuses ou Bid`ah], chaque parti exultant de ce qu'il détenait}** [Ar-Rûm:31-32] et Sa parole : **{Et cramponnez vous tous ensemble à la corde d'Allah et ne soyez pas divisés}** [Âl `Imrân:103] et Sa parole : **{Certes, cette communauté qui est la vôtre est une communauté unique, et Je suis votre seigneur. Adorez Moi donc}** [Al-'Anbiyâ':92] et Sa parole : **{Certes Le parti d'Allah est celui de ceux qui réussissent}** [Al-Mujâdalah:22].

`Abdullah ibn `Amr ibn al-`Âs ؓ a rapporté que le messager d'Allah ﷺ a dit : « **et ma communauté se divisera en soixante-treize groupes, tous sont [voués] au feu sauf un seul groupe** » On a alors dit : *et quel est-il ô messager d'Allah ?* Il a alors dit: « **ce sur quoi je suis, moi et mes compagnons** ». Rapporté par at-Tirmidhî [5/26]. Vient appuyer ce hadith celui rapporté par Mu`âwiyah ؓ chez abû Dâwûd [4597] et Ahmad [4/102], et d'autres hadiths aussi, donc dans l'ensemble le hadith est bon.

Il y a dans sa parole « **tous sont [voués] au feu** » la clarification des gens des passions et leur réfutation.

49) Si on te dit: **quels sont les sectes les plus égarées qui se proclament de l'Islam ?** Alors

L'introduction profitable au monothéisme, la jurisprudence et la croyance

dis : ce sont les Bâtiniyyah¹⁰, les Râfidah¹¹, les Jahmiyyah¹² et les extrémistes Soufis¹³.

À suivre

Questions

31) Si on te dit : *combien sont les demeures ?* Alors dis :

La preuve est

32) Si on te dit: *quelle est la première des étapes de l'au delà ?* Alors dis :

La preuve est

33) Si on te dit: *quelle est ta croyance au sujet du châtiment de la tombe et son délice ?*
Alors dis :

La preuve est

10 Ndt : groupe né après la mort de Ja`far as-Sâdiq – qu'Allah lui fasse miséricorde – en 148H après la division des chiïtes en deux partis.

Ce groupe prétend que pour toute chose apparente il existe son côté caché [bâtin]. Pour eux le Coran détient un côté apparent et un côté caché qui n'est connu que par eux. Cela est un moyen parmi les moyens pour arriver à leur fin qui est de détruire l'Islam.

Parmi leurs déviations : ils prétendent qu'Allah ressemble à sa créature, qu'Il ne détient aucun attribut, qu'Il n'a pas créé la création. Ils prétendent aussi que dans ce monde il existe deux divinités etc.

Pour plus de détails voir le livre de 'Ihsân Ilahi Dhâhir intitulé Al-`Ismâ`iliyyah Târîkh wa `Aqâ'id.

11 Ndt : c'est un groupe qui a rejeté (rafidah : ceux qui rejettent) Zayd ibn `Alî lorsqu'ils lui ont demandé qu'il se désavoue de abû Bakr et de `Umar – qu'Allah les agrée. Il refusa et, au contraire, demanda qu'Allah leur fasse miséricorde. Ils lui ont alors répondu : « nous te rejetons », alors Zayd ibn `Alî leur a répondu : « allez vous en, vous êtes certes les Rafidah [ceux qui rejettent] ».

Parmi leurs déviations : les insultes envers les deux premiers califes abû Bakr et `Umar – qu'Allah les agrée, leur accusation de `A'isha – qu'Allah l'agrée – d'avoir commis l'adultère, ils rendent mécréants la plupart des compagnons du Messager d'Allah ﷺ etc. pour plus de détails voir le livre de ibn Taymiyyah intitulé Minhâj as-Sunnah an-Nabawiyyah ainsi que [cet article](#).

12 Ndt : groupe apparu en Irak et né d'un homme nommé al-Jahm ibn Safwân qui a renié tous les Noms et les Attributs d'Allah le Très-Haut prétendant ne pas vouloir faire ressembler Allah à Sa créature. Ils prétendent que la foi est seulement la connaissance d'Allah et la mécréance c'est de ne pas Le connaître. Ils prétendent que l'enfer et le paradis sont voués à disparaître etc.

13 Ndt : groupe né à partir du troisième siècle de la Hijra. Il fut nommé ainsi car ses membres s'habillaient de vêtements en coton [sûf], car ils ont été influencés par les adorateurs des gens du livre qui avaient comme rituel de porter ce vêtement.

Parmi leur déviations : ils prétendent qu'Allah est partout dans sa création, que la création n'a été créée que pour le messager d'Allah, que les alliés ['awliyâ'] gèrent le monde, qu'ils prennent la législation islamique directement d'Allah sans avoir besoin de passer par les moyens législatifs etc.

L'introduction profitable au monothéisme, la jurisprudence et la croyance

34) Si on te dit: *quelle est ta croyance concernant la Résurrection, la Halte, le Compte et la Prise du Livre ?* Alors dis :

La preuve est

35) Si on te dit: *est ce que les croyants verront leur Seigneur le Jour de la Résurrection ?* Alors dis :

La preuve est

36) Si on te dit: *quelle est ta croyance au sujet du noble Coran qui est dans le livre ?* Alors dis :

La preuve est

37) Si on te dit: *le Coran est -il en langue arabe ou en langue étrangère ?* Alors dis :

La preuve est

38) Si on te dit: *Allah a t' Il des noms et des attributs ?* Alors dis :

La preuve est

39) Si on te dit: *est ce qu'un autre à part Allah connaît l'Invisible ?* Alors dis :

La preuve est

40) Si on te dit: *Quand se lèvera l'Heure ?* Alors dis :

La preuve est

41) Si on te dit: *combien sont les conditions d'acceptation des actes ?* Alors dis :

La preuve est

42) Si on te dit : *combien sont les types de tawassoul légiférés ?* Alors dis :

La preuve est

43) Si on te dit: *y a t' il dans la religion une bonne innovation ?* Alors dis :

La preuve est

44) Si on te dit : *quel est la pire des créatures à qui on doit obligatoirement vouer une haine ?* Alors dis :

La preuve est

L'introduction profitable au monothéisme, la jurisprudence et la croyance

45) Si on te dit: *c'est quoi la démocratie ?* Alors dis :

La preuve est

46) Si on te dit : *quel est son jugement ?* Alors dis :

La preuve est

47) Si on te dit: *quelle est la réalité des élections ?* Alors dis :

La preuve est

48) Si on te dit: *quel est le jugement du sectarisme ?* Alors dis :

La preuve est

49) Si on te dit: *quels sont les sectes les plus égarées qui se proclament de l'Islam ?* Alors dis :

La preuve est